



AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET POUR LA MISE EN LOCATION-GERANCE DU COMMERCE BAR RESTAURANT « LA GROTTTE »

La Commune de La Salle les Alpes remet en exploitation le commerce Bar Restaurant « LA GROTTTE », pour la période contractuelle du 15/10/2023 au 01/10/2026.

Les personnes intéressées devront demander le cahier des charges sous forme « papier » disponible en Mairie, ou par voie électronique sur demande à l'adresse suivante :

patrimoine@lasallelesalpes.fr

Aussi, les candidats devront fournir les renseignements et documents demandés à **l'article 5 du cahier des charges**, et se conformer aux prescriptions décrites pour produire leur dossier.

Les dossiers de candidature devront être envoyés par voie postale en recommandé avec accusé de réception, par courrier électronique, ou déposés sous enveloppe avec la mention **« CONTRAT DE LOCATION-GERANCE D'UN FONDS DE COMMERCE « La Grotte » NE PAS OUVRIR»**, à l'attention de :

**Monsieur le Maire
Mairie de La Salle les Alpes
15, rue de la Guisane
05240 LA SALLE LES ALPES.**

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au :

vendredi 29 septembre 2023, à 12 heures.

Le Maire,

Emeric SALLE